

**TABLEAU "A modifié" - DEPENSES DU TITRE I
POUR L'ANNEE 2016**

en Dinars

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 4 : MINSTERE DE L'INTERIEUR			
01		Rémunérations Publiques	<u>1 878 503 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	300 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	1 703 357 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	49 936 000
	01.116	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger	9 270 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	640 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	115 000 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>218 810 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>407 142 000</u>
TOTAL DU CHAPITRE 4 =			<u>2 504 455 000</u>
CHAPITRE 5 : MINISTERE DE LA JUSTICE			
01		Rémunérations Publiques	<u>346 674 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	420 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	342 002 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	3 183 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 069 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>60 033 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>5 672 000</u>
TOTAL DU CHAPITRE 5 =			<u>412 379 000</u>
CHAPITRE 7 : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE			
01		Rémunérations Publiques	<u>1 336 754 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	240 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	1 330 963 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	650 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	700 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	4 201 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>141 134 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>23 686 000</u>
TOTAL DU CHAPITRE 7 =			<u>1 501 574 000</u>
CHAPITRE 8: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES			
01		Rémunérations Publiques	<u>58 826 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	184 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	15 980 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	42 662 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>13 314 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>10 051 000</u>
TOTAL DU CHAPITRE 8 =			<u>82 191 000</u>
CHAPITRE 9: MINISTERE DES FINANCES			
01		Rémunérations Publiques	<u>541 057 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	540 957 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	100 000
02		Moyens des Services sans changement	<u>42 254 000</u>
03		Interventions Publiques sans changement	<u>2 060 000</u>
TOTAL DU CHAPITRE 9=			<u>585 371 000</u>

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
01	01.136 01.137 01.138	CHAPITRE 12: MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE	
		Rémunérations Publiques	499 343 000
		Rémunération publique par programme	451 523 000
		Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	4 622 000
		Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	43 198 000
02		Moyens des Services sans changement	31 702 000
03		Interventions Publiques sans changement	3 780 000
TOTAL DU CHAPITRE 12 =			534 825 000
01 02 03	03.336 03.338	Chapitre 13 : MINISTERE DE L'INDUSTRIE , DE L'ENERGIE ET DES MINES	
		Rémunérations Publiques sans changement	29 002 000
		Moyens des Services sans changement	5 099 000
		Interventions Publiques	198 096 000
		Dépenses des interventions publiques par programme	197 942 000
		Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	154 000
TOTAL DU CHAPITRE 13 =			232 197 000
01 02 03	01.136 01.137 01.139	CHAPITRE 17 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
		Rémunérations Publiques	88 425 000
		Rémunération publique par programme	86 008 000
		Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	2 150 000
		Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	267 000
02		Moyens des Services sans changement	54 633 000
03		Interventions Publiques sans changement	762 000
TOTAL DU CHAPITRE 17 =			143 820 000
01 02 03		CHAPITRE 22: MINISTERE DE LA FEMME,DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE	
		1-Femme	
		Rémunérations Publiques sans changement	2 698 000
		Moyens des Services sans changement	378 000
		Interventions Publiques sans changement	11 123 000
SOUS TOTAL 1 =			14 199 000
01 02 03	01.136 01.137	2- Enfance	
		Rémunérations Publiques	72 599 000
		Rémunération publique par programme	72 512 000
		Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	87 000
		Moyens des Services sans changement	6 980 000
		Interventions Publiques sans changement	3 214 000
SOUS TOTAL 2 =			82 793 000
TOTAL DU CHAPITRE 22 =			96 992 000
01 02 03	01.136 01.137 01.138 02.236 02.237 02.238	CHAPITRE 23: MINISTERE DE LA SANTE	
		Rémunérations Publiques	1 471 204 000
		Rémunération publique par programme	1 410 679 000
		Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	11 625 000
		Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	48 900 000
		Moyens des Services	142 700 000
		Dépenses des moyens et services par programme	42 100 000
		Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	93 850 000
		Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	6 750 000
		Interventions Publiques sans changement	4 990 000
TOTAL DU CHAPITRE 23 =			1 618 894 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 24: MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES			
01		Rémunérations Publiques	148 676 000
	01.136	Rémunération publique par programme	134 042 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 034 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	13 600 000
02		Moyens des Services sans changement	14 512 000
03		Interventions Publiques	888 484 000
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	886 971 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	1 013 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	500 000
TOTAL DU CHAPITRE 24 =			1 051 672 000
CHAPITRE 25: MINISTERE DE L'EDUCATION			
01		Rémunérations Publiques	4 349 409 000
	01.136	Rémunération publique par programme	4 345 659 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	250 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	3 500 000
02		Moyens des Services sans changement	93 372 000
03		Interventions Publiques sans changement	44 725 000
TOTAL DU CHAPITRE 25 =			4 487 506 000
CHAPITRE 26: MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE			
01		1- Enseignement Supérieur	
		Rémunérations Publiques	983 352 000
	01.136	Rémunération publique par programme	940 937 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	35 428 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	5 600 000
	01.139	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	1 387 000
02		Moyens des Services sans changement	83 316 000
03		Interventions Publiques sans changement	165 893 000
SOUS TOTAL 1 =			1 232 561 000
01		2- Recherche Scientifique	
		Rémunérations Publiques sans changement	41 984 000
	02	Moyens des Services sans changement	3 868 000
03		Interventions Publiques sans changement	1 725 000
SOUS TOTAL 2 =			47 577 000
TOTAL DU CHAPITRE 26 =			1 280 138 000
CHAPITRE 29 : INSTANCE SUPERIEURE INDEPENDANTE POUR LES ELECTIONS			
03	03.308	Interventions publiques	15 000 000
		Subventions aux Etablissements Constitutionnels	15 000 000
TOTAL DU CHAPITRE 29 =			15 000 000
CHAPITRE 31 : DEPENSES IMPREVUES ET NON REPARTIES			
04	04.400	Dépenses de Gestion imprévues	99 651 000
		Dépenses de gestion imprévues et non réparties	99 651 000
TOTAL CHAPITRE 31 =			99 651 000
CHAPITRE 32 : INTERETS DE LA DETTE PUBLIQUE			
05		Intérêts de la Dette Publique	2 014 000 000
	05.500	Intérêts de la Dette Intérieure	1 166 000 000
	05.501	Intérêts de la Dette Extérieure	848 000 000
TOTAL DU CHAPITRE 32 =			2 014 000 000
Les autres chapitres sans changement			
Total général			20 349 200 000